

Prieuré de l'Enfant-Jésus

Plauzat 63730 - 1 rue des écloses - ☎ : 04 73 39 11 98

@ : 63p.plauzat@fsspx.fr - 📠 : 09 57 58 12 14

Clermont-Ferrand 63000

Chapelle Notre-Dame de la Merci - 17 avenue d'Italie

Issoire 63500

Chapelle Notre-Dame de France - 18 rue de la liberté



« Honorez bien l'Enfant-Jésus, et il ne vous manquera rien. »

L ES PRÊTRES DU PRIEURÉ VOUS SOUHAITENT DE SAINTES PÂQUES !

ET UN SAINT MOIS DE MAI !



considérer que sa nature rationnelle, est mortelle ».

« Les âmes des justes sont dans la main de Dieu, et le tourment de la mort ne les touchera pas. Aux yeux des insensés ils ont paru mourir, et leur sortie de ce monde a été regardée comme une affliction, et leur séparation d'avec nous comme un anéantissement ; mais ils sont dans la paix. S'ils ont souffert des tourments devant les hommes, leur espérance est pleine d'immortalité » (Sagesse Ch. 3).

C'est ce que vivait sur terre la Vierge Marie, c'est ce qu'ont vécu tous les saints, c'est ce que nous pouvons vivre.

« Oh Jésus, pouvait s'exclamer Marie, que celui qui me voit te voit ! » Jésus s'est vu en Marie, dans les saints, et pourquoi pas en nous ? « selon qu'il est écrit : vous serez saints, car je suis saint » (1 St Pierre 1,16)

La Vierge Marie reproduit fidèlement les traits du Sauveur. Elle est, comme l'invoque l'Église, le « Miroir sans tache ». « J'ai été crucifié avec le Christ ; et si je vis, ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi ; si je vis maintenant dans la chair, je vis dans la foi au Fils de Dieu, qui m'a aimé et qui s'est livré lui-même pour moi ». (Gal. 2,20)

Marie va garder Jésus. Elle garde tout : Mon Dieu, mon Tout. Elle conservait tout, méditant tout en son cœur. Hors Jésus, il n'y a rien. Marie nous garde.

Marie a fait grandir Jésus. Elle est l'ostensoir de Jésus. Marie, notre mère - « Voici ta Mère ! » - , nous fait grandir.

Marie va travailler, souffrir pour Jésus. « Le disciple n'est pas au-dessus de son maître ... Ne craignez pas ceux qui tuent le corps sans pouvoir tuer l'âme ;

Le mot du Prieur

MIROIR de Justice

Notre âme est immortelle (Sagesse Ch. 3 à 5). De qui est cette image ? De Dieu ! Il l'a créée à son image et à sa ressemblance. Rendons notre âme à Dieu.

Notre foi en l'immortalité de l'âme est contenue aussi dans ces mots du Symbole des Apôtres : « Je crois ... la résurrection de la chair, la vie éternelle ».

L'immortalité de l'âme est une vérité de foi catholique, en raison d'une définition portée au 5^{ème} concile de Latran, tenu sous le pape Léon X, en 1513 : « Nous réprouvons et condamnons tous ceux qui affirment que l'âme intellectuelle est mortelle ». Le Concile visait immédiatement « l'erreur pernicieuse de ceux qui osent affirmer que l'âme raisonnable, à ne

craignez plutôt celui qui peut faire périr dans la géhenne l'âme aussi bien que le corps ». (St mat. 10, 24-33)

Celui qui aime sa vie dans ce monde, perdra son âme, « celui qui hait sa vie dans ce monde, la conserve pour la vie éternelle ». Notre-Seigneur nous demande donc de mépriser les biens de ce monde, au profit de notre âme immortelle : le monde et ses plaisirs passeront, parce qu'ils concernent surtout le corps qui périra ; mais les biens de l'âme sont éternels, précisément parce qu'ils concernent l'âme qui est immortelle.

Dieu saint ne peut rester indifférent au bien et au mal. Dieu juste ne peut pour toujours laisser la vertu malheureuse et le vice triomphant, ni traiter de la même manière les bons et les méchants. Jean-Jacques Rousseau l'affirmait à sa manière : « Quand je vois l'oppression

du juste et le triomphe du méchant, je me dis: tout n'est pas fini avec la vie, tout rentre dans l'ordre à la mort ».

Marie est allée au Ciel, corps et âme... « Au Ciel, au Ciel, au Ciel, j'irai la voir un jour », chantons nous.

Nous croyons à l'immortalité glorieuse et nous la fêtons particulièrement le jour de la Toussaint.

Nous croyons à l'immortalité souffrante et nous prions pour les âmes du purgatoire.

Nous croyons à l'immortalité militante et nous devons au quotidien montrer Jésus au monde.

Que notre dévotion à la Vierge Marie « Miroir de justice » et à tous les saints grandisse chaque jour. Je vous bénis ! ✠

Abbé Vincent Lethu

Du culte des Saints - 3

DANS notre précédent article, nous avons listé les différentes objections au culte des saints. Elles nous permettent de mieux comprendre les difficultés que celui-ci soulève. Est-il vraiment nécessaire de passer par l'intermédiaire des saints alors que nous pouvons nous adresser directement à Dieu ? D'autant plus qu'un tel pratique rappelle les cultes idolâtriques de l'Ancien Testament strictement prohibés par Dieu ? Les saints, ayant basculés dans l'éternité, s'intéressent-ils encore au monde temporel et à l'Eglise militante ?



Dans l'Ancien Testament

Dans le contexte d'une idolâtrie universellement répandue, qui divinise tout et son contraire, on ne peut s'attendre à ce que le vrai culte qui se caractérise par la foi en un seul Dieu suprême et transcendant fasse une place au culte d'êtres supérieurs. Cependant, comme pour montrer que cette suppression de tout intermédiaire entre lui et son peuple ne tenait qu'à la dureté de leur cœur lent à croire, Dieu laisse voir, en certaines de ses interventions, la puissance d'intercession de ses meilleurs serviteurs et recommande de recourir à leurs prières.

On trouve affirmé ou illustré en différents lieux

- 1) des honneurs rendus aux saints personnages ;
- 2) l'efficacité de la prière des saints de la terre ;
- 3) la présence dans la prière du peuple juif de l'invocation des patriarches ;
- 4) la recommandation de l'imitation des saints d'Israël donnés comme exemple.

1) Des honneurs rendus aux saints hommes

Dans le livre des psaumes, Dieu inspire à l'auteur de magnifiques éloges de l'homme juste.

« Heureux l'homme qui ne suit pas le conseil des impies, ni dans la loi des égarés ne s'arrête, ni au siège des rieurs ne s'assied, mais se plaît dans la loi de Yahvé, mais murmure sa loi jour et nuit !

Il est comme un arbre planté auprès des cours d'eau ; Celui-là portera fruit en son temps et jamais son feuillage ne sèche ; tout ce qu'il fait réussit : rien de tel

pour les impies, rien de tel ! (Ps. 1, 1-4, voir les psaumes 112 et 119 pour des textes similaires)

Au livre de Judith, cette héroïne qui, mettant sa foi en Dieu, défait seule la puissante armée assyrienne en tuant son chef Holopherne, est louée durant sa vie et après sa mort : « Bénie soit-tu dans toutes les tentes de Juda et parmi tous les peuples ; ceux qui entendront prononcé ton nom seront saisi d'effroi (14, 7). « La maison d'Israël célébra son deuil durant sept jours » (16, 24).

2) L'efficacité de la prière des saints de la terre

Un épisode bien connu de la vie d'Abraham (Gen, 18, 16-31) a été utilisé de tout temps pour montrer l'utilité de l'intercession des saints. Yahvé apparaît à Abraham sous l'apparence de trois hommes qu'il reçoit dans sa tente. Il les raccompagne ensuite jusqu'à ce qu'ils parviennent ensemble en vue de la ville de Sodome. Yahvé annonce alors sa décision de châtier cette ville avec Gomorre par une pluie de feu. Abraham, mu par son amour du prochain, supplie Dieu d'épargner ces villes : « Allez-vous vraiment supprimer le juste avec le pécheur ? Peut-être y a-t-il cinquante justes dans la ville. Allez-vous vraiment les supprimer et ne pardonnerez-vous pas à la cité pour cinquante justes qui sont dans son sein ? Loin de Vous de faire cette chose-là ? De faire mourir le juste avec le pécheur, en sorte que le juste soit traité comme le pécheur. Loin de Vous ! Est-ce que le juge de toute la terre ne rendra pas justice ? Yahvé répondit : « Si je trouve à Sodome cinquante justes dans la ville, je pardonnerai à toute la cité à cause d'eux ». Abraham s'enhardit et « négocie » avec Dieu une diminution jusqu'à dix du nombre de justes nécessaires pour sauver la ville. Hélas, il n'y a même pas dix justes dans la ville et Dieu accomplit son châtement. Saint Ambroise commente ainsi ce texte : « Nous apprenons de là quel mur constitue pour la patrie l'homme juste et comment nous ne devons pas porter envie ou dommage aux hommes saints. C'est la foi de ces saints qui nous préserve, c'est leur justice qui nous garde de la ruine. » (De Abraham, Livre I, VI, 48)

Dans un autre épisode de la vie d'Abraham (Gen ; 20, 1-18), Dieu lui-même recommande à Abimélech de recourir à la prière du saint Patriarche et l'exauce. Par peur qu'on lui fasse un mauvais sort à cause de sa femme Sara qui était très belle, Abraham convient avec elle de la présenter comme sa sœur. En parlant ainsi, ils ne mentaient pas car, ayant le même père, ils étaient de fait demi-frères. Abimélech, roi de Gérar fait enlever Sara et Dieu aussitôt le met en garde dans un songe en lui révélant que Sara est une femme mariée. Abimélech invoque son ignorance et sa bonne conscience que Dieu reconnaît : « Moi aussi, je sais que tu as fait cela en bonne conscience et c'est encore

moi qui t'ai retenu de pécher contre moi ; aussi n'ai-je pas permis que tu la touches. Maintenant, rends la femme de cet homme : il est prophète et il intercèdera pour toi afin que tu vives. »

Enfin, dans le livre de Job, Dieu recommande à Eliphaz de Teman et à ses deux amis de recourir à son intercession : « Ma colère s'est enflammée contre toi et tes deux amis, car vous n'avez pas parlé de Moi avec droiture comme l'a fait mon serviteur Job. Maintenant, procurez-vous sept taureaux et sept bœufs, puis aller vers mon serviteur Job. Vous offrirez pour vous un holocauste tandis que mon serviteur Job priera pour vous. J'aurai égard à lui et ne vous infligerai pas de disgrâce pour n'avoir pas, comme mon serviteur Job, parlé avec droiture de moi. » (Job, 42, 7-9)

3) la présence dans la prière du peuple juif de l'invocation des patriarches

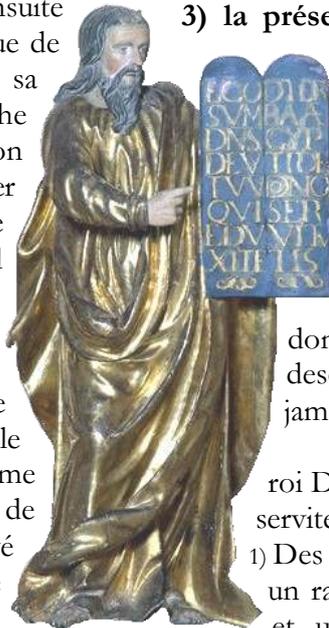
Moïse présentait ses prières au nom des patriarches anciens. Par exemple : « Souvenez-vous de vos serviteurs, Abraham, Isaac et Israël, à qui vous avez juré par vous-même et à qui vous avez dit : Je multiplierai votre postérité comme les étoiles du ciel, et tout ce pays dont je vous ai parlé, je le donnerai à vos descendants et il sera leur héritage à jamais. » (Ex ; 32, 13)

Les psaumes eux, invoquent souvent le roi David. : « Souvenez-vous, Seigneur, de votre serviteur David et de toutes ses peines ! » (Ps. 132, 1) Des commentateurs ont voulu y voir seulement un rappel des promesses divines faites à David et une supplique pour leur respect et leur extension. Mais, David, ou ailleurs les autres patriarches, ne fut le destinataire des promesses divines qu'en raison de sa sainteté. Il y a donc ici un appel, au moins implicite, à son intercession.

4) la recommandation de l'imitation des saints d'Israël donnés comme exemple

Le livre de Tobie exhorte à imiter les saints ancêtres. « Nous sommes les fils des saints et nous espérons cette vie que Dieu donnera à ceux qui n'ont jamais renié leur foi en lui. » (2, 18) Le livre rappelle aussi « les exemples du saint homme Job », qui seront avec ceux de Tobie, « un exemple de patience pour la postérité. » (2, 12-15)

Conclusion : Dès le début de l'Ancien testament), il est fait état du pouvoir d'intercession des patriarches (Abraham et Job par exemple). Dans leurs prières, les hébreux (Moïse par exemple) rappelle le souvenir des patriarches pour implorer Dieu de les exaucer. Le peuple les honore et Dieu lui-même recommande leur imitation. Nous avons là en germe toute la pratique du culte des saints. ✍ (A suivre) Abbé François Castel



Par le Père Emmanuel 1826 –1903

LE FUTUR Père Emmanuel né Louis André le 17 octobre 1826 à Bagneux-les-Fosses, dans l'Aube, entra à treize ans au petit séminaire. D'une intelligence rare, il cultive l'excellence. En 1843, il rejoint le grand séminaire de Troyes, peu avant que Mgr Jean-Marie Debelay ne monte sur le siège épiscopal. Cet évêque introduisit la liturgie romaine en 1847 et en prescrivit l'observation dans son grand séminaire. Puis il fut rapidement transféré au siège d'Avignon.

Même si son successeur penchait pour les maximes de l'Eglise gallicane, le mouvement de retour à la liturgie romaine était bien ancré, et c'est dans cet esprit que se déroula la formation sacerdotale de l'abbé André. Il fut même chargé, encore séminariste, de la confection du premier Ordo romain qui ait réglé l'office liturgique du diocèse.

Ordonné prêtre le 22 décembre 1849, il est immédiatement nommé curé du Mesnil-Saint-Loup, modeste paroisse d'environ 350 âmes, qui était en souffrance et pâtissait encore des plaies qu'y avait faites l'apostasie révolutionnaire. C'est dans ce champ d'apostolat que l'activité de l'abbé André allait faire des merveilles durant 53 années de présence.

La folie des opinions

AU PREMIER rang des écarts qu'il faudrait réprimer la folie des opinions. La folie des opinions ! Oh ! que voilà bien la maladie propre de notre siècle.

On entend par opinion l'assentiment de l'esprit à une chose, avec crainte de se tromper. L'opinion est un moyen terme entre le doute et la certitude. Dans le doute, je suspends mon jugement ; dans la certitude, je le porte sans hésitation et sans crainte ; dans l'opinion, je le porte mais avec crainte, au fond je ne suis pas sûr de ce que j'avance.

Or aujourd'hui, c'est le règne de l'opinion et des opinions. Opinions religieuses, politiques, scientifiques, artistiques, littéraires, on ne voit qu'opinions de tous les côtés.

Et à la faveur de l'axiome du jour que toutes les opinions sont libres, les insanités les plus révoltantes passent sous cette étiquette. Proudhon a dit : « *La propriété, c'est le vol* ». C'était son opinion ; elle fait loi, paraît-il, dans un certain monde. Victor Hugo a dit : « *Le beau, c'est le laid* ». - C'était également son opinion ; elle fait loi dans une certaine littérature.

Mais le plus grand danger, en cette Babel des opinions contemporaines, est qu'on voudrait faire passer la Foi elle-même à l'état d'opinion. Seulement la Foi résiste ; elle ne veut pas se courber sous le sceptre de l'opinion ; car elle est une certitude.



Et, là où elle pose ses affirmations, il faut que toute opinion disparaisse. Car le contraire de la Foi, ce n'est plus même une opinion ; c'est l'erreur, c'est le mensonge.

Non ! ne nous dites plus, à nous, croyants : « Vous avez votre opinion, nous avons la nôtre, toutes les opinions sont libres. Notre Foi n'est pas une opinion. Notre Foi, c'est la vérité ; ce que vous appelez votre opinion, c'est l'erreur. Notre Foi, c'est ce qui est ; votre opinion, c'est ce qui n'est pas.

Le remède à la folie des opinions est donc dans la Foi, et dans la Foi seule. Elle est la hache qui détruit toutes ces plantes parasites ; elle est la lumière du plein jour, qui chasse tous ces fantômes nés des vagues lueurs éparses dans la nuit. La Foi, en un mot, rectifie le jugement de l'homme, et le met à même d'estimer à leur juste prix les choses du temps et celles de l'éternité.

Outre la Foi, il y a encore quelque chose en nous qui tend à réagir contre la folie des opinions ; ce quelque chose se nomme le bon sens. Mais le bon sens lui-même est, sinon un fruit de la Foi, du moins un bien naturel que la Foi seule peut nous conserver dans son intégrité. Si nous perdons la Foi, le bon sens lui-même fera naufrage dans la folie des opinions. Et alors la terre deviendra positivement inhabitable.

Mon Dieu, donnez-nous la Foi, conservez-nous la Foi, augmentez en nous la Foi ! ✠

L'affabilité ou la politesse

Du Révérend Père J. B. Desrosiers, Prêtre de Saint-Sulpice.

APRÈS la vertu de reconnaissance dans le bulletin de février-mars, voici la vertu d'affabilité ou politesse, suivant saint Thomas d'Aquin.

L'affabilité ou la politesse

UNE autre vertu très belle et éminemment sociale est celle qui porte l'homme à être convenable et agréable dans ses rapports avec les autres : à régler tout son extérieur, ses paroles et ses actes de façon à ne choquer personne et plaire à tout le monde. Cette vertu, qu'on appelle l'affabilité ou la politesse, a sa place bien déterminée entre les vertus morales. « Le bon ordre, dit saint Thomas, exige que les relations ordinaires de la vie humaine soient ce qu'elles doivent être, aussi bien dans les actes que dans les paroles, c'est-à-dire que chacun dans sa conduite envers ses semblables, observe les règles de la bienséance. Il faut donc une vertu spéciale pour veiller à ce bon ordre » (IIa IIae, CXIV, 1).

« L'affabilité, selon le même saint Docteur, se rattache à la justice comme une vertu annexe. Elle a de commun avec elle d'être relative à autrui. Elle a ceci de différent qu'elle n'a pas à payer une dette proprement dite, provenant soit d'un contrat ayant force de loi, soit même d'un bienfait reçu. Sa dette est de pure honnêteté, c'est-à-dire une dette plus encore envers soi-même qu'envers autrui : l'homme affable traite ses semblables comme il est de son devoir de les traiter ». (IIa IIae, CXIV, 2)

Ainsi, la politesse apparaît comme la vertu sociale par excellence. Elle est comme la fleur la plus exquise de la justice. Celui qui la possède considère comme une dette d'honnêteté imposée par la nature de se montrer agréable dans ses relations sociales. Elle est également inséparable de la charité dont elle est comme le parfum le plus délicieux. Celui, en effet, qui aime le prochain comme soi-même fait tout son possible pour éviter aux autres ce que lui-même déteste cordialement : vivre avec une personne qui ne sait pas vivre.

* * *

L'affabilité ou politesse est une vertu morale. Aussi tient-elle le juste milieu entre deux vices opposés : l'un par excès, **la flatterie** ; l'autre par défaut, **l'esprit de contradiction**.

La flatterie. Ce mal est trop fréquent pour ne pas en considérer attentivement la nature et la malice. Saint Thomas la décrit avec tant de clarté qu'il suffit de le citer. Après avoir rappelé que, malgré les

exigences de l'affabilité, il faut désapprouver quelqu'un et ainsi le contrister, si c'est nécessaire pour l'éloigner du mal et procurer son bien ou celui des autres, il dit : « Chercher à faire toujours plaisir, c'est dépasser la mesure et pécher par excès. Celui qui n'a en ceci d'autre intention que de plaire, Aristote l'appelle complaisant ; celui qui a l'intention d'y trouver son avantage, c'est à proprement parler le flatteur ou adulateur. Cependant, d'une manière générale, ce nom désigne tous ceux qui dépassent la juste mesure par des paroles ou des actes de complaisance » (IIa IIae, CXV, 1). Précisant sa pensée, il ajoute : « Une louange peut être bonne ou mauvaise, selon que les circonstances sont ou ne sont pas ce qu'elles doivent être. Louer quelqu'un pour l'encourager dans ses épreuves ou ses efforts, toutes les autres circonstances étant supposées régulières, c'est faire acte d'affabilité. Au contraire, ce serait de la flatterie que de le louer de ce qui n'est pas digne de louange, par exemple de ce qui est mal..., de ce qui est douteux..., ou encore s'il était à craindre que cette louange ne poussât à la vaine gloire. De même, chercher à plaire pour fomenter la charité ou faire avancer dans le bien, c'est un acte de vertu. Si, au contraire, on avait en vue la vaine gloire, un avantage temporel, ou s'il s'agissait de mauvaises actions, ce serait péché... *Si je plaisais encore aux hommes*, écrivait saint Paul aux Galates (V, 10), *je ne serais plus serviteur du Christ* » (IIa IIae, CXV, 2, ad 1um).

Après avoir si bien décrit ce vice, il en indique la malice avec une telle précision qu'il faut encore citer cet article. « Le péché mortel est celui qui est contraire à la charité. Or, la flatterie peut l'être ou ne pas l'être. Elle lui est contraire de trois façons :

1° Par la matière, par exemple louer le péché. Un tel acte va contre l'amour de Dieu dont il offense la justice et contre l'amour du prochain, qu'il encourage dans son péché. Pareille flatterie est un péché mortel. *Malheur à ceux qui appellent le mal bien*, dit Isaïe (V, 20).

2° Par l'intention, par exemple, flatter pour tromper et nuire, dans les biens du corps ou de l'âme. Ce qui est encore un péché mortel ; car on lit dans les Proverbes : *meilleures sont les blessures de l'ami que les baisers trompeurs d'un ennemi* (V, 6).

3° Par l'influence, lorsque l'adulation, même sans le vouloir expressément, devient une occasion de péché pour celui qui en est l'objet. Sur ce point, il faut examiner si l'occasion a été donnée ou reçue et quel dommage en a été la conséquence, comme il est expliqué à propos du scandale » (IIa IIae, CXV, 2).

L'esprit de contradiction. A l'opposé du flatteur est le personnage revêché qui affiche une mine chagrine, soit avec les membres de sa famille, soit avec certaines personnes contre lesquelles il a du ressentiment, soit avec tout le monde ou à peu près. Il contredit et désapprouve à tort et à travers, souvent en des termes et sur un ton des plus désagréables.



Ce péché en soi est encore plus grave que la flatterie, parce qu'il est plus directement opposé à l'affabilité et que souvent il blesse gravement la charité fraternelle. Mais pour en apprécier la malice, il faut, dans chaque cas concret, voir le motif qui l'inspire.

Si cela ne provient pratiquement d'aucun motif mauvais, mais n'est que l'effet d'un vilain caractère ou d'une maladie physique qui a une forte influence sur l'humeur, celui qui agit ainsi souvent en souffre autant, sinon plus, que les autres. Alors, il doit faire son possible pour se corriger d'un défaut si désagréable. Si connaissant bien son défaut et se rendant parfaitement compte de l'ennui qu'il cause aux autres, il ne fait rien pour s'en corriger, il devient coupable des ennuis plus ou moins graves qu'il cause aux autres : il manque sciemment et délibérément à l'affabilité et à la charité.

Parfois, cela provient de motifs bas et très injustes ; par exemple, dans le cas de celui qui veut systématiquement faire échec à la vérité et déprécier ceux qu'il contredit. Alors, chaque fois qu'il se livre à des excès semblables, il commet une faute très grave de sa nature.

Ici, saint Thomas fait une remarque qu'il vaut la peine de noter, parce qu'elle est de nature à dissiper une erreur communément répandue sur la culpabilité comparative des péchés. Sans doute, la flatterie, qui procède de la duplicité, est un péché plus honteux que la contradiction ouverte. Mais cela ne veut pas dire qu'en soi elle est plus grave. Car, dit-il, « dans les actes humains, la gravité n'est pas toujours proportionnelle à la honte. Étant donné que c'est la raison qui donne à l'homme sa beauté, les péchés charnels sont plus honteux puisqu'ils rendent l'esprit esclave de la chair ; mais les péchés spirituels sont plus graves, parce qu'ils dénotent un mépris plus grand. De même, les péchés de tromperie sont plus honteux, parce qu'ils laissent voir de la faiblesse et de la fausseté ; cependant, les péchés qui ne craignent pas de se montrer supposent parfois un mépris plus grand. C'est pourquoi la flatterie qui trompe est plus honteuse, mais la contradiction qui méprise est plus grave... La honte a pour objet la laideur morale du péché. Ce n'est donc pas toujours le péché le plus grave qui cause le plus de honte, mais le plus vilain ». (IIa IIae, CXVI, 2 ad 2m et 3m) ✍

A LA FIN de l'été 1967, Mgr Lefebvre, alors en Italie, fit le trajet jusqu'à San Giovanni Rotondo. La rencontre fut brève. Mgr Lefebvre demanda la bénédiction au Padre pour le prochain chapitre des pères du Saint-Esprit. L'humble capucin déclina en répondant que c'était plutôt à Mgr de la lui donner. Politesse de saints.

Ces deux grands hommes d'Église furent très différents. L'un était prêtre, l'autre évêque, l'un fut l'objet de nombreux phénomènes extraordinaires, l'autre n'a laissé que le souvenir énigmatique d'un songe mystérieux à Dakar.

Tous deux présentent pourtant des ressemblances importantes.

Tous deux souffrirent pour l'Église par l'Église.

Tous deux furent victimes de véritables persécutions de l'autorité. Cette persécution fut toutefois très différente quant à leur objet et quant à la réaction.

Les persécutions dont fut l'objet le Padre Pio furent personnelles, liées pour l'une à la jalousie de prêtres séculiers dissolus, et pour l'autre à des capucins cupides. Ces persécutions entraînèrent des peines injustes auxquelles le Padre Pio se soumit avec une obéissance héroïque.

Le cas est différent pour Mgr Lefebvre. Les persécutions vinrent de sa volonté de garder la foi et la messe de toujours et de son refus des erreurs conciliaires et de la liturgie nouvelle. Des motifs de foi présidaient à ces persécutions qui dépassaient de loin une question disciplinaire et sa personne. Aussi Mgr Lefebvre se résolut-il à désobéir à ces injonctions pour un motif supérieur à l'obéissance purement formelle. Sa foi fut ici héroïque là où son obéissance eût été servilité confortable et prudence de la chair.

Un deuxième trait de ressemblance tient dans leur compréhension profonde du Saint Sacrifice de la Messe. Tous deux, l'un par sa manière toute mystique de célébrer la messe comme la montée vers le calvaire, l'autre, par sa spiritualité toute tournée vers le Saint Sacrifice, n'ont cessé de rappeler la dimension sacrificielle et expiatoire de la messe que la nouvelle liturgie mit sous le boisseau. Tous deux, l'un par une vie littéralement crucifiée, l'autre, par son apostolat pour le sacerdoce, ont rappelé la place centrale du prêtre dans l'œuvre de la Rédemption. ✍

Abbé François-Marie Chautard, prêtre de la FSSPX
Source : La Porte Latine du 27 juillet 2018

Intention du mois d'avril : Pour la persévérance des prêtres et des religieux
Intention du mois de mai : Pour que la Très Sainte Vierge Marie suscite des saints parmi nous
Intention du mois de juin : En réparation de tous les sacrilèges contre la Sainte Eucharistie

Christus

Heri

Hodie

Semper

	AVRIL	MAI	JUIN
1	Mercredi de la férie	Vendredi St Joseph artisan	Lundi de la Pentecôte
2	Jeudi de la férie - <i>St François de Paule</i>	Samedi St Athanase	Mardi de la Pentecôte
3	Vendredi de la férie - <i>N.-D. des sept Douleurs</i>	Dimanche 3^{ème} après Pâques	Mercredi des Quatre Temps de Pent.
4	Samedi de la férie - <i>St Isidore</i>	Lundi Ste Monique	Jeudi de la Pentecôte
5	Dimanche Des Rameaux	Mardi St Pie V	Vendredi des Quatre Temps de Pent.
6	Lundi Lundi saint	Mercredi de la férie	Samedi des Quatre Temps de Pent.
7	Mardi Mardi saint	Jeudi St Stanislas	Dimanche Fête de la Ste Trinité
8	Mercredi Mercredi saint	Vendredi de la férie - <i>Marie Médiatrice</i>	Lundi de la férie
9	Jeudi Jeudi saint	Samedi St Grégoire de Nazianze	Mardi de la férie - <i>Ss Prime et Félicien</i>
10	Vendredi Vendredi saint	Dimanche 4^{ème} après Pâques	Mercredi Ste Marguerite
11	Samedi Samedi saint	Lundi Ss Philippe et Jacques	Jeudi de la Fête-Dieu
12	Dimanche Pâques	Mardi Ss Nérée, Achillée, Domitille et Pancrace	Vendredi St Jean de St-Facond
13	Lundi de Pâques	Mercredi St Robert Bellarmin	Samedi St Antoine de Padoue
14	Mardi de Pâques	Jeudi de la férie - <i>S Boniface</i>	Dimanche 2^{ème} après la Pentecôte Solennité de la Fête-Dieu
15	Mercredi de Pâques	Vendredi St Jean Baptiste de la Salle Notre-Dame du Port	Lundi de la férie - <i>Ss Guy et ses compagnons</i>
16	Jeudi de Pâques	Samedi St Ubald	Mardi de la férie - <i>S Jean-François Régis</i>
17	Vendredi de Pâques	Dimanche 5^{ème} après Pâques	Mercredi S. Grégoire Barbarigo
18	Samedi de Pâques	Lundi des rogations - St Venant	Jeudi S Ephrem de Syrie - <i>Ss Marc et Marcellin</i>
19	Dimanche Octave de Pâques - In Albis	Mardi des rogations - St Pierre Célestin	Vendredi Fête du Sacré-Cœur de Jésus
20	Lundi de la férie	Mercredi des rogations Vigile de l'Ascension	Samedi de la Sainte Vierge - <i>St Silvere</i>
21	Mardi St Anselme de Cantorbéry	Jeudi Ascension de Notre Seigneur	Dimanche 3^{ème} après la Pentecôte - Solennité du Sacré-Cœur de Jésus
22	Mercredi Ss Soter et Caius	Vendredi de la férie	Lundi St Paulin de Nole
23	Jeudi de la férie - <i>St Georges</i>	Samedi de la Sainte Vierge	Mardi Vigile de St Jean-Baptiste
24	Vendredi St Fidèle de Sigmaringen	Dimanche après l'Ascension	Mercredi Nativité de St Jean-Baptiste
25	Samedi St Marc	Lundi St Grégoire VII - <i>S Urbain</i>	Jeudi St Guillaume
26	Dimanche 2^{ème} après Pâques	Mardi St Philippe Néri	Vendredi Ss Jean et Paul
27	Lundi St Pierre Canisius	Mercredi St Bède le Vénérable	Samedi de la Sainte Vierge - <i>N-D du Perpétuel Secours</i>
28	Mardi St Paul de la Croix	Jeudi St Augustin de Cantorbéry	Dimanche 4^{ème} après la Pentecôte
29	Mercredi St Pierre de Vérone	Vendredi Ste Marie Madeleine de Pazzi	Lundi St Pierre et St Paul
30	Jeudi Ste Catherine de Sienne	Samedi Vigile de la Pentecôte	Mardi Commémoration de St Paul
31		Dimanche de la Pentecôte	